

ÉCOLES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
EN COURS D'ANNÉE
2019-2020



VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ EN COURS D'ANNÉE OU VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER À MONTPELLIER ?

Voici les démarches à suivre pour inscrire votre(vos) enfant(s) à l'école.

- 1/ Afin de pré-inscrire votre (vos) enfant(s) , vous devez d'abord compléter le dossier **Prest'o** téléchargeable sur **montpellier.fr** ou à retirer à l'**Hôtel de Ville** ou dans les **maires de proximité**.
- 2/ Une fois complété, présentez-vous à l'**Hôtel de Ville** ou dans une **mairie de proximité** avec les pièces justificatives.
- 3/ Un récépissé vous sera délivré permettant la finalisation de l'inscription que vous devez faire auprès de la direction de l'école.



LE DOSSIER PREST'O permet aussi la pré-inscription dans les structures municipales telles les crèches, les haltes garderies, les centres de loisirs...

Besoin de + d'infos ?

- › Sur montpellier.fr
- › Lors des permanences à l'Hôtel de Ville, Direction de l'Éducation, du lundi au vendredi de 13h à 17h
- › Par mail à service.education@ville-montpellier.fr (réponse dans un délai de 5 jours) ou appeler le 04 67 34 70 64 (serveur vocal).

HÔTEL DE VILLE - SERVICE PREST'O

Hôtel de Ville - Service Prest'O
1, place Georges Frêche
04 34 88 78 98

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis
de 8h30 à 17h30, le jeudi de 10h à 19h
presto@montpellier.fr

MAIRIE DE PROXIMITÉ FRANÇOIS VILLON

55, rue des Araucarias
04 34 88 77 01
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

MAIRIE DE PROXIMITÉ TASTAVIN

118, allée Maurice Bonafos
04 34 88 77 02
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

MAIRIE DE PROXIMITÉ AUBES-POMPIGNANE

35, rue André Malraux
04 34 88 77 03
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

MAIRIE DE PROXIMITÉ MOSSON

111, place de Tipasa
04 34 88 77 00
du lundi au vendredi de 8h à 17h

Les prestations sont interrompues 15min avant l'heure de fermeture.